Qu'a fait l'administration italienne ? Bien que la soumission des industriels français fût de 3 0,0 inférieure à celle des industriels italiens, elle a écarté l'offre française pour donner la préférence à l'offre italienne, *dans le but de favoriser l'industrie italienne.*

Voilà, pensons-nous, un fait topique et que devraient méditer nos administrations françaises. Il vient à la suite de beaucoup d'autres de la même nature et qui témoignent que notre libéralisme international, excessif et périlleux, n'est en rien imité par les autres puissances qui, profitant de notre trop grand bon vouloir pour nous inonder de leurs produits, prennent les mesures les plus rigoureuses, à l'effet de fermer leurs portes à nos produits français.

On ne s'étonnera donc pas que les industriels victimes du procédé que nous venons de rapporter, s'adressent au gouvernement français pour solliciter de lui des mesures à la fois conservatrices et préservatrices.

Une pétition a été adressée, à ce sujet, au ministre de la guerre, par les membres du Comptoir des quincailleries réunies de l'Est. De semblables pétitions pourraient et devraient être adressées aux différents ministères compétents, tels que la marine et les travaux publics, par les industriels intéressés. Il est temps qu'on mette un terme à cette scandaleuse pratique qui consiste à payer, avec l'argent des contribuables français, des produits étrangers qu'on pourrait, dans la plupart des cas, obtenir aussi avantageusement de l'industrie française, alors que les étrangers prennent, contre nos produits, des mesures draconiennes, telles que celle que nous venons de rapporter.

Nous appuyons donc de toutes nos forces la pétition des industriel de l'Est; nous engageons les autres industriels à les imiter et à s'adresser au gouvernement d'abord, aux Chambres ensuite, s'ils ne sont pas entendus, pour demander ce que nous appellerons un acte de justice, en même temps qu'une mesure d'urgente nécessité pour notre pays.

Il importe que, non-seulement, on n'admette plus les étrangers aux adjudications publiques, mais que des mesures soit prises en vue des négociants sans scrupules qui, Français, pourraient soumissionner, avec la pensée d'aller chercher les fournitures à l'étranger, comme cela s'est déjà vu. Le gouvernement devra, pour éviter les fraudes, faire ce qui est pratiqué dans certains contrats d'entreprises : indiquer le ou les lieux de fabrication, ou exiger qu'on les lui indique, ou, tout au moins, exiger un certificat d'origine constatant que le produit est de fabrication française.

En présence des procédés dont nos industriels sont les victimes à l'étranger, ce serait vouloir être dupe que de continuer plus longtemps les faveurs que nous accordons à tout ce qui vient du dehors; dupe doublement et parce qu'à la fin, l'étranger se gausse de notre complaisance, et parce que nous nous ruinons nous-mêmes, sans profit pour personne, puisque le budget perd, par ailleurs, le mince bénéfice que les administrations croient faire en achetant, à quelques centimes meilleur marché, les produits de nos concurrents.— L. L.

Observations météorologiques.— *Paris*, 22 *juin* — La pression barométrique est de 756 à Nice; 768 à Brest. Biarritz. — Bourrasque de Zhetland a gagné la Norwège. — La dépression du golfe de Gênes persiste et se creuse. — Temps probable: vent d'entre ouest et nord, ciel éclaircies, encore quelques averses. — Température au-dessous de la normale.

Le thermomètre WARDAVOIR-HOEL, rue Esquermoise, 61, à Lille, marquait:

Dimanche 21 juin, 7h. soir, (au-dessus de 0), 16°4/10
Lundi 22 — 7 h. mat. (au-dessus de 0), 12°8/10
— » — 2 h. soir, (au-dessus de 0), 18°7/10
Baromètre, 762 m/m

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous croyons savoir qu'un projet d'entente définitive avec la Compagnie du Nord pour la construction d'une nouvelle gare, ne tardera pas à être soumis au conseil municipal. La gare sera construite dans l'axe de la nouvelle rue.

LA VOIRIE.—Nous exposions, il y a quelques mois, les raisons impérieuses qui engagent, malheureusement, l'administration municipale à n'apporter que la plus grande réserve et la plus grande économie dans les dépenses destinées à améliorer la voirie de notre ville.

Ces raisons, loin d'avoir disparu, s'imposent aujourd'hui de plus en plus. Nos lecteurs ont pu en juger, par l'exposé financier que M. le maire vient d'adresser à chacun des conseillers municipaux, et que nous avons récemment publié. Toute dépense superflue doit être évitée, avec le plus grand soin, si l'on ne veut pas voir se creuser davantage le déficit laissé par les prédécesseurs de la municipalité actuelle, déficit qui saute maintenant aux yeux de beaucoup de gens, d'abord incrédules ou n'étant pas éclairés d'une façon suffisante, sur les inconcevables gaspillages des anciens édiles.

La Ville consacre, chaque année, plusieurs centaines de mille francs à l'entretien de la grande et de la petite voirie. Nous entendons journellement des personnes, renseignées inexactement sur les charges ordinaires que ce service occasionne à la caisse municipale, se dire : « Quoi ! il n'est donc » pas possible, avec tout cet argent, d'assurer la » parfaite viabilité de toutes ces nouvelles rues, » ouvertes depuis quelque temps sur toute l'étendue de l'agglomération.» Eh ! bien, non, ce n'est pas possible, et pour s'en convaincre, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur le détail des dépenses inscrites, à cet effet, au budget ordinaire de 1885, dépenses qui ont figuré tout au long dans nos colonnes, à l'époque où ce budget est venu en discussion devant le conseil.

Les frais de personnel, les travaux de réparation, la part pour laquelle la Ville contribue à l'entretien des chemins vicinaux et de grande communication, tout cela absorbe largement le crédit annuel affecté au service de la voirie.

Pour percer de nouvelles rues, pour assainir et mettre en viabilité des rues récemment ouvertes, il faut un crédit spécial, que l'on prend sur le budget supplémentaire. Or, ce pauvre budget est si amoindri, si maigre, qu'on n'a pas le droit d'y toucher sans de graves nécessités. C'est faute d'argent qu'on ne fait pas plus pour l'amélioration de la voirie.

Et, cependant, on s'efforce de procéder, peu à peu, à des travaux indispensables. Il vaut mieux agir lentement qu'endetter une ville dont les finances ne sont déjà que trop obérées.

Ainsi, on a terminé les travaux d'aqueduc de nombreuses rues, on va porter à dix mètres la largeur de la rue des Fossés, dans la partie comprise entre l'église Ste-Elisabeth et la rue de Beaurewaert. Le classement et la mise en état de viabilité de la rue St-Roch sont chose décidée; il en est de même du prolongement de la rue Lacroix.

Le pavage de la rue Turgot se poursuit avec activité. L'Ecole de natation est enfin d'un accès facile de ce côté. Ce n'est pas sans peine que satisfaction a été donnée, sur ce point, au bon public, obligé, jadis, de patauger dans la boue ou de s'enfoncer dans des flots de poussière, selon le temps.

Le carrelage des trottoirs de la rue de la Gare avance un peu lentement, il est vrai. Le carrelage semble devoir répondre à l'attente de ceux qui l'ont choisi. Il a des joints fins et offre un aspect agréable.

Quant à l'appropriation du terre-plein de la place Chevreul, on y travaillera prochainement, ce qui ne peut manquer de faire plaisir aux habitués des concerts du jeudi. Après un long examen, on a reconnu que le mode le plus économique serait de répandre du gravier sur le terre-plein. C'est très bien, mais qu'on se hâte, afin que ce travail soit terminé avant la fin de l'été.

Il nous reste maintenant à formuler un vœu, celui de voir bientôt faire quelque chose pour les quartiers du Cul-de-Four et des Trois Ponts : il y a surtout la place de l'église du Saint-Rédempteur, qui éprouve un grand besoin d'être mise en état avant l'hiver. Les nombreux paroissiens et les enfants, qui fréquentent cette église et l'école voisine, seront de notre avis. Nous espérons qu'on voudra bien y songer. Georges CAILLOT.

Ecole nationale des arts industriels. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 19 juin, MM. Cornut et Harinkouck sont maintenus dans les fonctions de membres du conseil supérieur de l'Ecole nationale des arts industriels, de Roubaix.

Le même arrêté désigne, pour faire partie de l'assemblée dont il s'agit, en remplacement de M. Lacquement, M. Heyndrickx (George-H.), industriel, conseiller municipal de Roubaix.

On nous communique, avec prière de l'insérer, la lettre suivante, adressée au journal le *Petit Nord* :

« Le *Petit Nord*, dans son numéro qui porte la date du lundi 22 juin, a accueilli et rapporte, avec la complaisance qui lui est habituelle, dans ces matières, une dénonciation calomnieuse dont j'avais été l'objet sous la rubrique : Encore un saint homme; il rapporte ce qui suit : «Un négociant de Roubaix... est aujourd'hui sous le coup d'une accusation des plus graves.» Ce satyre aurait souillé quatre petites filles d'ouvriers, âgées de 6 à 8 ans, et demeurant près de chez lui.

»Il annonce ensuite que, sur la dénonciation de la mère d'un de ces enfants, une plainte a été déposée... et des aveux complets ont été faits par... les quatre enfants

»De son côté, l'*Echo du Nord*, dans sa petite édition du même jour, annonce : « Une grave affaire de mœurs à Roubaix.—Un sieur T..., négociant en tissus à Roubaix, est inculpé d'attentats à la pudeur sur quatre petites filles de 6 à 7 ans.

»Le sieur T..., négociant en tissus à Roubaix, contre qui plainte a été portée, c'est moi, Jules Tavernier, demeurant à Roubaix, rue de l'Espérance, 60, y représentant une maison de tissus de Reims : marié et père de famille.

»Je ne suis à Roubaix que depuis un an, mais je puis affirmer que j'y suis honorablement connu des plus importantes maisons de la place, dont je pourrais citer les noms, s'il en était besoin.

» Voilà pour ce qui me concerne.

» Venons-en maintenant à l'infâme accusation dont j'ai été l'objet.

» Vendredi matin, à neuf heures, deux agents de la sûreté vinrent m'enjoindre de les accompagner chez M. le commissaire du 1er arrondissement.

»Dès que j'y fus arrivé, on m'introduisit sans autre explication au poste des sergents de ville — puis sans rien me dire, on faisait chercher ma femme par un autre agent.

»Ma femme fut tout d'abord mise en présence de quatre enfants accompagnés de leur mère. Après échange de quelques explications, on fit chercher ma bonne; puis, continuant l'enquête en dehors de moi, et sans que je sache encore pourquoi j'étais retenu au poste, M. le commissaire de police et ses agents se rendirent chez moi avec ma femme, les quatre enfants et leur mère, pour provoquer, sur place, leurs explications sur les faits qui m'étaient reprochés.

»Cette visite domiciliaire terminée, monsieur le commissaire revint et m'appela à son bureau, où j'eus à peine besoin de contredire les témoins qui m'étaient présentés.

»Tout ceci a duré de 9 heures du matin à 2 h. 1/2, puis je dus attendre, non sans impatience, dans le bureau de monsieur le commissaire, la réponse qu'il attendait lui-même de monsieur le procureur de la République; enfin, à 6 heures, je fus remis en liberté.

»Que reste-t-il des témoignages accumulés contre moi ? Où sont les accusateurs? Où sont les charges accablantes? Quel est le résultat de l'instruction ? Néant, et je suis, moi, à Roubaix, à la disposition de qui de droit.

»Vous eussiez pu, monsieur le rédacteur, vous en enquérir quelque peu; M. le commissaire central de Roubaix et M. le commissaire du premier arrondissement étaient à même de vous renseigner, et vous vous seriez épargné le récit que vous avez cru devoir publier, 24 heures après la terminaison de l'enquête, qui a abouti à ma mise en liberté sans condition.

Encore sous le coup d'une émotion facile à comprendre, je ne veux pas trop récriminer ici et je me borne à l'exposé de faits qu'on vient de lire, me réservant d'agir comme il me conviendra.

Si longue que soit cette réponse, elle était nécessaire, elle a un mérite auquel votre récit ne saurait prétendre : elle est vraie et c'est pourquoi je vous prie, et au besoin je vous requiers, de la reproduire *in-extenso* dans votre plus prochain numéro.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes bien sincères salutations. J. TAVERNIER.

Nous nous permettrons de donner un conseil à M. Tavernier : qu'il n'hésite pas à déposer une plainte contre les auteurs de l'acte de chantage inouï dont il a été victime.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche soir, vers dix heures, dans le grenier de l'estaminet Willems, au *Vieux-Lion-s'Or*, 93, Grande-Rue. Le feu a pris naissance dans une caisse remplie de copeaux qui a été entièrement consumée. Les dégâts se sont bornés là. En effet, des personnes se trouvant à l'étage inférieur ont senti la fumée et donné aussitôt l'alarme. La Société des anciens militaires avait précisément son banquet annuel. Tous se sont précipités en haut et ont immédiatement éteint le feu à l'aide de seaux d'eau.

Les avertisseurs ayant fonctionné, le tocsin a sonné à toutes les églises et les pompiers sont accourus, bien inutilement. Une foule énorme, comme on en avait rarement vu en pareille occasion, s'est amassée dans la rue en peu d'instants.

Nous avons un léger accident à signaler. Le cocher de M. Droulers-Prouvost, Auguste Hélemmen, en montant sur le toit, a eu la main blessée par une tabatière qui s'est brusquement refermée sur lui.

On ignore la cause de ce commencement d'incendie.

Un accident assez grave s'est produit, samedi matin, dans l'établissement de MM. Voigt et Ce, à Wasquehal. Une jeune bâcleuse, Prudence Noë, âgée de 14 ans, a eu la main droite prise dans les engrenages de son métier et s'est blessée si dangereusement, que l'amputation paraît nécessaire.

MM. les docteurs Jacquart et Descarpentries lui ont donné immédiatement les soins que réclamait son état. Prudence Noe a été reconduite au domicile de ses parents, près de la place de Wasquehal.

Accident. — Cette après-midi, vers 2 heures, le nommé Jules Delplanque, 37 ans, qui conduisait le camion de M. Vandorpe-Grillet, marchand de papiers, demeurant, 5 et 7, rue Gombert, à Lille, étant pris de boisson, est tombé de son siège. Dans sa chute, il s'est fait à la tête une fracture sans gravité. L'agent Mahieu qui se trouvait dans la rue de Lille au moment de l'accident, a conduit le camion au poste de police.

Wattrelos. — Le carrousel a été très brillant. Nous publierons demain un compte-rendu détaillé de cette charmante fête.

La société des *Amis-Réunis* nous prie d'informer le public que, par suite de la mésaventure arrivée à M. J.-B Glorieux, l'ascension du *Rapide* ne peut avoir lieu aujourd'hui et est remise à une date ultérieure.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX — Bulletin de la séance du 21 juin 1885. — **Versements:** Roubaix : 147 déposants, 31 nouveaux, 30.153 »». — Succursale Lannoy : 18 déposants, 2 nouveaux, 3,680 »». — Succursale Croix : 7 déposants, 1 nouveau, 1,635 »». — Total des versements : 35.468 »». — Remboursements. — Roubaix : 45 remboursements effectués, 9,384 77. — Succursale Lannoy : 5 remboursements effectués, 2.990 00. — Succursale Croix : 0 remboursements effectué, 0,000.— Total des remboursements : 12,381 77.

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. E. Lecomte-Scrépel et J. Dujardin, directeurs. — A Lannoy, par M. Edmond Bettremieux. — A Croix, par MM. Jules Delesoluse et Adolphe Nédonsel.

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 15 au 20 juin 1885

	Nombre de colis	Poids présentés
1e Laines peignées mécaniquement.	3.995	429.823 k.
2e » blousses.....	27	2.955
3e » filées.....	467	50.024
4e Soies.....	17	819
5e Cotons.....	432	46.333
Totaux.....	4 938	529 974 k.

Décreuseage 44 1/2 opérations.
Tirage.. 224 1/2 id.

Le Directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Un spirituel écrivain a dit que l'amitié est un parapluie qui se retourne dès qu'il fait mauvais temps. — Cette définition humoristique ne fait heureusement pas loi; les lignes suivantes prouvent que l'amitié n'est pas un mythe et quelle est encore bonne à quelque chose. — « Tours-sur-Marne, le 8 février 1885. — Je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, de m'envoyer une boîte de ses excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50. Un ami m'a rendu un véritable service en me faisant prendre ses Pilules Suisses; j'étais très constipé, l'appétit me manquait; aujourd'hui, je me trouve déjà beaucoup mieux, c'est pourquoi je vous exprime mon entière satisfaction. Je vous autorise à donner à la présente toute la publicité que vous jugerez utile. » MILLIAT,
» Fabricant de produits chimiques,
11042 à Tours-sur-Marne, par Ay (Marne).»

Epouvantable Catastrophe

A TOURCOING

Tourcoing était à peine remis de la pénible émotion qu'avait causée l'incendie de la maison Meyer et l'incendie du collège, qu'une catastrophe sans précédents, quant aux conséquences, plongeait, ce matin, dans une profonde stupeur la ville tout entière.

La catastrophe

Vers sept heures et demie, une détonation épouvantable mettait en émoi les habitants du quartier des rues Borgne, du Haze, de la Malsence et de Bellevue : une pluie de fer, de pierres, de débris de tous genres, s'abat sur le quartier. Les maisons sont ébranlées, les vitres se brisent, un cri d'effroi sort de toutes les poitrines : *Un générateur a sauté !* On se précipite dans un établissement de la rue de la Bellevue, occupé par M. Honoré-Decoutère, à usage de lavage et d'échardonnage de laines. Le générateur de cette usine s'était crevé; les débris, projetés avec une violence inouïe, avaient renversé l'usine entière et une grande partie d'une teinturerie voisine, exploitée par MM. Vandeveren frères, ensevelissant sous les décombres les ouvriers au travail.

Le spectacle est terrifiant. Des hommes, des enfants affolés, s'élancent hors de cette usine, dont les murailles renversées, les toitures effondrées, les machines tordues offrent l'image de la plus horrible dévastation. Un trou béant indique l'endroit où se trouvait le générateur, dont il ne reste plus que des débris informes.

Les secours

Les voisins les plus proches se hâtent de retirer de dessous les décombres les trop nombreuses victimes qui y sont ensevelies. Ils sont bientot aidés, dans ce pénible travail, par les pompiers, que le tocsin a appelés sur les lieux du sinistre.

Le premier ouvrier que l'on retire est un homme de 55 ans, dont la peau de la tête, des mains et des pieds est complètement arrachée; les blessés sont fous de douleur. Un enfant de 14 ans meurt dans les bras de ceux qui l'emportent. A chaque instant, c'est une nouvelle victime, et M. Honoré Decoutère, lui-même, est enseveli sous les décombres : on le retrouve la tête fracassée.

Dès que la nouvelle de cet affreux accident a pu se répandre, les secours arrivent de toutes parts; ils s'organisent sous la direction du commandant des pompiers, M. Masquilier, de MM. les commissaires de police Raimbeauville et Chambernain, du maréchal-des-logis et du brigadier de gendarmerie.

Les maisons voisines reçoivent les blessés; les morts sont immédiatement dirigés sur l'Hôtel-Dieu.

Mais le sauvetage n'est pas sans dangers : les pans de murs menacent à chaque instant d'ensevelir les courageux citoyens qui, sans souci de leur vie, continuent leur périlleuse besogne. Nous voyons un brave religieux de la doctrine chrétienne, le frère Glorian, enlever les décombres qui recouvrent les corps de deux victimes, relevées sans vie. Un courageux citoyen M. Grau-Devémy, le consul de la République Argentine, paie largement de sa personne et encourage de la voix et de l'exemple les braves ouvriers qui l'entourent.

Dès les premières nouvelles, étaient accourus sur les lieux de la catastrophe, M. le Maire, MM. les adjoints Lehoucq et Sasselange, un grand nombre de conseillers municipaux, parmi lesquels nous avons remarqué M. Dessauvages, qui habite une maison voisine de l'établissement de M. Honoré, MM. François Dervaux, Monnier, Delemasure, Delobel, Doublemart. M. Legrand, juge-de-paix, était arrivé l'un des premier.

Les docteurs Cadeau, Fichaux, Carette, Roger, et un médecin de Roubaix, qu'on nous dit être M. le docteur Debacker, prodiguent leurs soins aux blessés. Le clergé des paroisses, M. l'abbé Fichaux, et M. l'aumônier du pensionnat Saint-Michel, donnent aux mourants les derniers secours de la religion.

On ne peut, du reste, que louer le courage et l'énergie déployés tant par les pompiers et leurs officiers que par toutes les personnes qui assistent à cet épouvantable spectable. Les chaînes s'organisent pour enlever les déblais, mais le travail est long et difficile et souvent entravé par l'affluence des curieux. M. Sasselange, d'accord avec M. le commandant Masquilier, va demander le secours d'un détachement des sapeurs du génie et M. Lehoucq, afin de faciliter le sauvetage, donne des ordres pour que la place soit absolument évacuée.

Les travaux peuvent alors se poursuivre plus activement, mais il est probable qu'ils ne pourront être terminés dans la journée, et il est à craindre que la liste déjà trop longue des victimes ne soit pas close encore et que les 14 morts et les 19 blessés retrouvés ne soient pas les seules victimes de cette catastrophe.

Situation des lieux de l'accident

Le générateur était placé entre la salle de la machine et un lavage de laines. Derrière, était une carderie et, contiguë à la salle du lavage, la teinturerie de MM. Van Zeveren frères. Toutes ces constructions, ainsi qu'un petit bureau, situé à gauche de la salle des machines, sont complètement détruites.

Cause et effets de l'accident

La cause est bien difficile à désigner.

Les seules personnes, M. Honoré et son chauffeur, qui auraient pu donner, à ce sujet, des renseignements précis, ont été les premiers frappés. On prétend que le générateur n'était pas en bon état, que des réparations étaient urgentes, mais il est bien difficile de contrôler cette assertion.

Quant aux effets, ils ont été terrifiants. La cheminée de l'usine oscille sur sa base et reprend, toute crevassée, sa position verticale.

Des pièces du générateur, d'un poids considérable, sont projetées à de très grandes distances.

Les habitants de la Croix-Rouge ont vu passer des débris au-dessus de leurs têtes. Le dôme du générateur est lancé au-dessus de la maison d'habitation qui est en façade sur la rue de la Belle-Vue et va tomber dans un champ voisin. Un éclat de fonte de 100 à 150 kilos est projeté à 150 mètres dans une prairie voisine, où paissaient quelques vaches. A plus de 200 mètres de l'établissement, va tomber un autre éclat de 200 kilos.

La commotion fut telle qu'elle fit penser à un tremblement de terre et la détonation plus forte que celle d'une pièce de canon du plus fort calibre.

Les maisons voisines ont leurs vitres brisées. La maison occupée par M. Anthime Desmettre et située rue de la Belle-Vue, près de l'entrée de l'usine Honoré, est trouée comme par des obus.

Quatre ouvriers, au service de M. Desmettre, occupés à confectionner des balles dans un magasin situé à dix mètres de la salle des générateurs, sont renversés par le choc; l'un d'eux est précipité dans le sous-sol du magasin, mais aucun n'est blessé.

Un habitant d'une rue voisine fut projeté hors de son lit. Jamais, à Tourcoing, explosion n'a eu des conséquences plus graves, tant au point de vue des victimes qu'au point de vue des pertes matérielles, qui sont considérables. Elles sont probablement couvertes par des assurances.

M. Honoré Decoutère était marié, mais n'avait pas d'enfants. Il jouissait d'une excellente considération, mais il semblait être poursuivi par la fatalité : il y a trois à quatre ans, la filature Sikendorf, dont il louait une partie, devenait la proie des flammes, et, aujourd'hui, il perd la vie dans un de ces accidents terribles qui, trop souvent, épouvantent notre pays industriel.

Incidents

On prétend que, sitôt après l'explosion, un ouvrier s'élança hors de l'usine, manifestant la plus grande épouvante; on l'arrêta pour lui faire prendre un cordial, mais, avant qu'on ait eu le temps de déboucher le flacon, cet homme tomba mort. Nous donnons ce détail sous réserves.

Nous avons assisté à une scène de sauvetage émouvante : Un enfant de 14 ans était à demi-enseveli sous les décombres, et pendant près d'une heure, on dut travailler à lui dégager les jambes. On le retira enfin, évanoui, mais ne paraissant pas avoir de blessures.

Le directeur de la teinturerie Van Zeveren, M. Etienne Dumortier, qui paraissait peu grièvement blessé, est mort à midi, en pleine connaissance, en parlant de ses pauvres enfants.

A l'Hôtel-Dieu

A dix heures, nous nous rendons à l'Hôtel-Dieu. Les portes sont encombrées. De nombreuses personnes sont venues là, espérant connaître exactement le nombre et l'état des victimes.

A l'intérieur, dans une petite salle d'attente située à droite de la porte d'entrée, des parents, des amis sanglotent.

Les blessés

Nous allons d'abord visiter les blessés. On les a placés dans deux salles du rez-de-chaussée.

Le premier que nous rencontrons est Charles Vlighe, âgé de 45 ans. Il est marié, père de trois enfants et habite Neuville.

Vlighe travaillait chez Honoré Decoutère. Il se plaint de très vives douleurs dans le dos et dans les reins.

A côté de lui se trouve un jeune garçon de 15 ans, nommé Cyrille Leglé et demeurant rue Jouarre. Ce malheureux est affreusement brûlé et contusionné. La figure est boursouflée, les lèvres sont gonflées, bleues, tuméfiées. Le docteur Debacker prescrit des lotions à l'eau phéniquée, mais il nous déclare que la fièvre est déjà très forte et qu'il y a peu d'espoir de conserver la vie au jeune blessé.

Le blessé suivant est Antoine Carpentier, âgé de 47 ans, originaire d'Hérinnes (Belgique), demeurant rue Borgne, dans un estaminet. Carpentier est veuf, il a deux enfants. Ses blessures, quoique graves, ne semblent pas mettre sa vie en danger.

Puis vient Charles Ovart, âgé de 55 ans; il a quatre enfants et vit séparé de sa femme. Blessures graves, mais non mortelles.

Dans le lit voisin se lamente un ouvrier de chez M. Van Zeveren, nommé Henri Liagre; mais ce n'est pas seulement la souffrance qui cause ses plaintes.

Le malheureux avait trois de ses fils employés dans le même établissement que lui. Frédéric, âgé de 22 ans; Henri, âgé de 19 ans, et Paul, âgé de 14 ans. Le premier et le dernier ont pu échapper à la mort, mais le vieux père réclame à grand cris son fils Henri, qui n'a pas encore été retrouvé.

Dans la seconde salle se trouvent, Jean Castelain, ouvrier chez M. Van Zeveren, âgé de 39 ans. Castelain ne parle pas un mot de français.

Fort heureusement, le docteur Debacker comprend le flamand, et le premier mot du malheureux blessé est pour sa femme, qui tient à Waterval (Belgique), l'estaminet *In t' Nieuw Zwyn*. Il prie le docteur de lui faire savoir qu'il n'est pas *dood*.

Castelain a cinq enfants dont l'aîné n'a pas onze ans.

Ses blessures ne mettent pas sa vie en danger.

A côté de lui se trouve Camille Deberne, célibataire, âgé de 26 ans, ouvrier chez Van Zeveren. Blessures non mortelles.

En face, Auguste Dumortier, âgé de 68 ans, débourreur chez M. Honoré Decoutère; blessure grave à la jambe, ayant provoqué une forte hémorragie, mais n'a constaté aucune fracture.

Nous n'avons encore pu prendre les noms de deux jeunes garçons de 15 à 16 ans, Victor Tifferse et Alphonse Van Ost, ouvriers tous deux de la teinturerie Van Zeveren. Leurs blessures sont très graves.

Les autres blessés sont assoupis ou incapables de nous répondre.

Les morts

Nous passons à la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu, où sont déposés les corps de M. Honoré Decoutère et du chauffeur de son établissement, nommé Van Est. Tous deux sont déjà enveloppés d'un linceul, mais les figures sont découvertes et bien que nos fonctions de journaliste nous aient, depuis quelque temps surtout, procuré la triste faveur de pareils spectacles, nous déclarons que nous n'avons rien vu de de plus affreux que ces faces noires, sanguinolentes, tuméfiées, boursouflées, écrasées.

M. Honoré a le crâne ouvert et déprimé, la cervelle a été projetée au dehors, l'œil droit est absolument enfoncé dans l'orbite ; au cou une large entaille met la tranchée à nu. Tous les autres cadavres sont dans le même état.

Il y en a 7 dans une salle contiguë à la chapelle, et 4 dans une autre petite pièce. Le dernier apporté est encore revêtu de ses habits de travail; tous les autres sont ensevelis.

Voici les noms des morts dont l'dentité a pu être constatée :

Honoré Prosper;

Jules Booms, 13 ans, demeurant au pont de Neuville;

Mahy, au *Cheval Noir*;

Danesse, chauffeur, 4 enfants, rue Borgne;

Jean Baptiste Denaux, 18 ans;

François Fournai, conducteur de charbon, à Roubaix;

Henri Duquesnoy, 14 ans, Mouscron;

Etienne Dumortier, contre-maître de MM. Van Zeveren, mort à midi.

Les autres sont méconnaissables.

La conférence du théâtre.— Dimanche, après-midi, les portes de la baraque décorée du nom de Théâtre, qui dépare la perspective de la place de l'Hôtel-de-Ville, étaient ouvertes, comme si une représentation devait avoir lieu. Il s'agissait, en effet, d'une représentation, mais d'une représentation politique : une vraie comédie, comme le lecteur pourra en juger.

Nous avons vu rarement un *four* mieux réussi, que l'on nous pardonne cette expression. Nous ne croyons mieux faire que de reproduire nos notes telles que nous les avons prises, au fur et à mesure.

Cinq heures un quart. — Personne aux abords du théâtre; nous entrons dans la salle : pas un chat. Les drapeaux et décors accoutumés de ces sortes de réunion brillent également par leur absence.

Cinq heures et demie. — C'est l'heure pour laquelle la conférence est annoncée. Si l'exactitude est la politesse des rois, elle n'est pas celle du public du Sou des Ecoles laïques et des conférenciers venant discourir au profit de cette œuvre. Jusqu'à maintenant, à l'intérieur du théâtre, il n'y a que trois messieurs, deux dames et deux représentants de la presse, qui se morfondent.

Six heures. — Les auditeurs arrivent par petits groupes. Nous remarquons MM. Lehoucq, conseiller général, Sasselange, adjoint, plusieurs conseillers municipaux opportunistes, M. Gung'l, secrétaire de la mairie de Roubaix quelques dames, pas mal de jeunes gens qui devront attendre encore un certain nombre d'années avant d'être inscrits sur les listes électorales. Tout cela est bien maigre, on compte deux cents personnes à peine dans la salle, des rangées entières sont vides à l'orchestre et au parterre, tout semble présager un vaste *fiasco*.

6 h. 05. — Les orateurs font enfin leur apparition. Nous disons, les orateurs, car il est deux, M. le pasteur Dide, sénateur du Gard, et M. Paul Foncart fils, avocat de Valenciennes. A leurs côtés, prennent place, sur l'estrade, MM. Dervaux, Leloir, Honoré Dhalluin, Dehaene, Dessauvages, commandant le bataillon scolaire de Roubaix-Tourcoing, le citoyen Dron et deux messieurs si connus à Tourcoing, qu'il nous a été impossible de savoir leur nom, malgré toutes nos investigations ; en un mot, toutes les sommités opportunistes et radicales de la localité.

Il est inutile de refaire ici le portrait de M. le pasteur Dide, qui s'est déjà produit plusieurs fois à Lille. Qu'il nous suffise de dire que la parole de ce représentant des populations cévenoles ne manque pas de chaleur, mais que son discours n'est malheureusement qu'un tissu de déclamations boursouflées, auxquelles les électeurs sont aujourd'hui trop habitués pour y prendre une sérieuse attention. M. Dide, qui préside la réunion, présente en quelques mots à l'assemblée M. Foucart, qui commence sa conférence.

M. Foucart s'exprime avec facilité et non sans une certaine élégance, mais l'approche de la période électorale ne suffit pas à justifier les rengaines qu'il a servies à son public.

M. Foucart a opposé l'ordre (!) qui règne actuellement dans les finances de la République opportuniste au gaspillage des mêmes finances sous... l'ancien régime ! Il nous a montré la façon dont on équilibrait le budget (!) de la France sous les rois francs (!!!) sous Philippe le Bel (!!) sous Charles VII (!!) pour arriver à un éreintement de Richelieu, de Mazarin, de la Montespan et de la Pompadour.

Voyez-vous l'ébahissement de tout auditeur sérieux en écoutant ce cours d'histoire — étrangement arrangé pour la circonstance— qui aurait la prétention de provoquer cette conclusion : Votez pour les candidats opportunistes et radicaux, ou, sinon, vous verrez le retour prochain de tous les abus de l'ancien régime.

C'est là une vieille guitare usée depuis bien longtemps. Nous aurions cru que M. Foucart aurait compris combien est démodée cette façon de répondre aux critiques légitimes dirigées contre les dilapidations du présent. Il y a beau jour que les électeurs en ont fait justice.

M. Foucart, sans doute dans le but de faire oublier les économies de M. Jules Grévy, a reproché très sérieusement au roi Louis XIV d'avoir pris un trop grand nombre de... clystères, aux frais de la France !! Nous ne plaisantons pas. L'orateur a mis cette profusion de clystères royaux au nombre des abus les plus... criants de l'ancien régime...; il l'a citée avec d'autres petits potins de cour empruntés à Saint-Simon. La Saint-Barthélemy et la révocation de l'Edit de Nantes sont venues ensuite, comme bien l'on pense.

Notons au passage cette phrase échappée à l'orateur : « La Révolution pouvait et devait être évitée ; nous devons regretter la Révolution. » Et celle-ci : « Je conviens que le régime sans lequel nous vivons n'est pas l'idéal. »

L'aveu est naïf et ne manque pas d'intérêt dans la bouche du conférencier.

M. Foucart a été interrompu plusieurs fois par un auditeur placé près de l'entrée et qui l'a même traité de *blagueur*. Un cri de : Vive la République radicale ! s'est aussi fait entendre à la fin de son discours.

FEUILLETON DU 23 JUIN — (N° 1).

LA CHAMBRE N° 7

I

Le Moribond

— Docteur, dit le malade en se soulevant sur son lit, je vais mal, bien mal, et votre science demeure impuissante à me guérir. On vous dit habile, et je suis riche... Tout ce que vous souhaiterez, je vous le donnerai, je vous prodiguerai l'or, si vous me rendez l'existence... Je croyais n'y pas tenir, et je m'y cramponne ! On ignore ce qu'elle vaut durant les années de la jeunesse, mais lorsque le crépuscule de la vie s'abat sur nous, épaississant son ombre, on comprend combien elle était belle, et alors on la pleure en désespéré.

— Ne vous ai-je pas suffisamment expliqué votre situation, répondit le docteur, en secouant la tête. Vous vous obstinez à ne trouver, dans l'art de guérir, que des diagnostics et des formules; vous vous trompez. Vous croyez que l'or achète la santé, et vous offrez de me payer ! Je suis plus riche que vous, puisque je ne demande rien... Un jardin de deux arpents me suffit; je possède l'art trop rare de limiter mes désirs et de borner mes ambitions.

— Vous avez tort, vous auriez gagné une fortune, si vous l'avez voulu.

— Qu'en aurais-je fait? Je suis sans désirs, sans convoitises, sans passions. Je pourrais soulager plus de misères physiques, je me contente de guérir les douleurs morales. Vous possédez trois millions, en êtes-vous plus heureux...

— Oh ! moi !

— Je sais ce que vous allez ajouter, la souffrance vous retient sur ce lit de douleur.

— Et cela, depuis trois années.

— Plutôt quatre que trois; mais il existait un remède à vos maux, Dieu ménageait une consolation à votre épreuve.

— Laquelle ?

— Une famille vous restait.

— Vous voulez dire mon neveu.

— Vos neveux.

— Un seul, vous le savez, docteur, l'autre n'existe plus pour moi.

— C'est-à-dire que vous vous êtes efforcé de le chasser de votre souvenir.

— Et j'y ai réussi.

— A quoi bon mentir ?

— Mentir, moi ! en vous affirmant...

— Que Gaston de Marolles a perdu tous ses droits à votre affection...

— C'est vrai.

— Vous le répétez trop.

— Raison de plus pour que vous en soyez convaincu.

— Au contraire.

— Ainsi vous pensez...

— Que l'image de Gaston n'a pu s'effacer de votre âme.

— Quand ce serait, cette image deviendrait une obsession cruelle, irritante. Mérite-t-il le moindre souvenir, celui qui m'offensa d'une façon si grave ?

— Dites qu'il contraria vos plans, voilà tout.

— Je n'en formais que pour son bonheur.

— Il le comprenait autrement.

— C'était un fou !

— Soit ! Je n'en voudrais connaître que de pareils. Vous avez raison, monsieur, Gaston était atteint d'une folie héréditaire, celle qui coule dans les veines à travers des générations : la folie d'Henri de Marolles, le chef de votre maison, qui reçut trois coups d'arquebuse, afin de retrouver, dans la mêlée d'Arques, le panache de Henri-le-Grand coupé par une balle... C'est même depuis ce vaillant, que les aînés de la famille portent le nom d'Henriot, en souvenir du Béarnais... La folie de Renaud de Marolles qui, pendant une émeute, fit un rempart de son corps à Louis XIII enfant, et tomba à ses pieds, devant une barricade... La folie de René de Marolles, tué au passage du Rhin... celle de Louis de Marolles, qui monta sur l'échafaud en 93... L'héroïsme varie, non point dans sa nature, mais dans ses manifestations, suivant les époques : Gaston de Marolles, digne héritier de grands cœurs, a sacrif